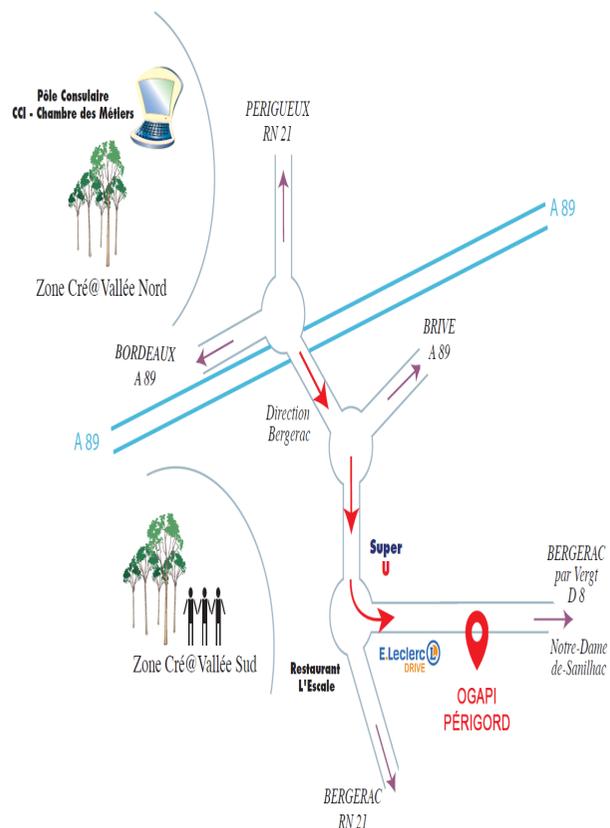


PLAN D'ACCES



Afin de bénéficier de cet accompagnement

adhérez à OGAPI-PERIGORD !

**Route de VERGT
CRE@VALLEE SUD
NOTRE DAME DE SANILHAC
24660 SANILHAC**

☎ : 05.53.35.70.00

Site : www.ogapiperigord.org

E-mail : contact@ogapiperigord.org

Association loi 1901—Siret : 499 195 014 00026

N° agrément : 1-01-240 du 01/09/2017

**Montant de la cotisation
forfaitaire annuelle : 96 € TTC**

MAJ 01/2020

SPECIAL MICRO-ENTREPRISES



**ORGANISME
de GESTION AGREE
des PROFESSIONS
INDEPENDANTES
du PÉRIGORD**



Qu'est-ce-que l'Organisme de Gestion Agréé des Professions Indépendantes du Périgord ?

Association créée à l'initiative des Experts-Comptables du département, **notre organisme s'adresse aux petites entreprises commerciales, artisanales, industrielles et agricoles, professions libérales et titulaires de charges et offices,** pour :

↪ les accompagner dans la gestion de leur entreprise,

↪ effectuer des examens fiscaux préventifs sur leurs déclarations fiscales et de chiffre d'affaires.

Il regroupe près de 1 300 adhérents chefs de petites entreprises (0 à 15 salariés) répartis sur tout le département.

Les services offerts par notre organisme à ses adhérents : au régime MICRO

1/ Des REUNIONS d'INFORMATION

Nous proposons un accompagnement tout au long de l'année, qui se traduit par des réunions d'information individuelles ou groupées sur les thèmes suivants selon vos besoins

- ♦ Artisans comment établir son devis ?
 - ⇒ *Bien chiffrer sa prestation*
 - ⇒ *Respecter la législation ; indiquer les mentions obligatoires sur les factures*
- ♦ Comment organiser son activité ?
 - ⇒ *Tenir son livre de recettes et dépenses*
 - ⇒ *Classer ses justificatifs de dépenses (dates et modes de règlement)*

- ♦ Quelles sont vos obligations sociales et fiscales ?
 - ⇒ *Les déclarations ; les échéances*
- ♦ Quelles évolutions possibles du régime micro-entreprise ?
 - ⇒ *Dépassement des limites du chiffre d'affaires*
 - ⇒ *Arrêt d'activité, radiation*

2/ De l'INFORMATION

Des bulletins d'information et des brochures, destinés aux artisans et commerçants sont transmis régulièrement.

Une base documentaire, comprenant toute l'actualité des entreprises, est disponible à tout moment et peut être consultée sur le site de notre organisme.

Selon l'actualité fiscale, notre organisme proposera en complément, **des réunions d'informations** sur l'évolution du régime micro-entreprise.